

Luxembourg, le 6 janvier 2021

REÇU
Par Aiff Christian, 15:19, 06/01/2021

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

« Il me revient que le gouvernement se propose d'acquérir le couvent de Cinqfontaines afin de le mettre au service d'activités éducatives et des formations les plus diverses.

Dans ce contexte j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

- *Les négociations avec le propriétaire du couvent ont-elles déjà pu aboutir à la signature d'une convention?*
- *Quelles sont les activités précises que le ministère envisage d'organiser à l'avenir dans cet édifice ?*
- *Est-il prévu d'y aménager également un internat pour les besoins du lycée de Clervaux?*
- *Le gouvernement devrait-il procéder à d'importants travaux d'assainissement et de modernisation dans le cadre de cet ancien couvent?*
- *Dans l'affirmative, le coût de ces travaux a-t-il déjà été estimé? Monsieur le ministre pourrait-il informer, le cas échéant, sur le prix d'acquisition de l'actuel couvent de Cinqfontaines? »*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



André BAULER

Député



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu



Luxembourg, le 5 février 2021

REÇU

Par Christine Wirtgen , 12:58, 08/02/2021

Monsieur le Ministre aux Relations avec
le Parlement

Service central de Législation
5, rue Plaetis
L-2338 Luxembourg

Concerne : question parlementaire n° 3388 de Monsieur le Député André Bauler

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe la réponse commune, des ministères impliqués, à la question parlementaire posée par l'honorable Député André Bauler.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Claude Meisch

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Réponse commune de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, de Monsieur le Ministre d'État, de Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics ainsi que de Monsieur le Ministre des Finances à la question parlementaire n° 3388 de Monsieur le Député André Bauler

Ad 1)

Le site de Cinqfontaines a été acquis par l'État par acte du 31 décembre 2020.

Ad 2) et 3)

En vertu de l'accord conclu avec le Consistoire Israélite de Luxembourg signé le 27 janvier 2021, l'État s'est engagé à rénover le Couvent de Cinqfontaines et d'affecter ces lieux à la réalisation des objectifs suivants :

- créer un centre éducatif et commémoratif approprié ;
- commémorer les victimes déportées vers et depuis Cinqfontaines pendant la Shoah et rendre hommage à leurs vies ;
- éduquer et sensibiliser les jeunes ainsi que les adultes au sujet des persécutions dont a été victime la population juive du Luxembourg, faits historiques qui font partie intégrante de l'histoire du Luxembourg ;
- promouvoir la lutte contre l'antisémitisme et contre le racisme ;
- promouvoir l'humanisme et le respect des droits de l'homme.

Ad 4)

Au vu de l'état actuel des infrastructures, de la non-conformité à la réglementation du Service national de la sécurité dans la Fonction publique, des besoins de mise en conformité de la sécurité des personnes et de l'accessibilité des lieux aux personnes à mobilité réduite (PMR), une rénovation complète des immeubles en question s'avère nécessaire.

Ad 5)

Suivant l'expertise récente des biens immobiliers du site de Cinqfontaines réalisée par l'Administration des bâtiments publics, l'estimation sommaire du coût d'investissement en cas d'assainissement et de remise en état du Couvent de Cinqfontaines s'élève à environ 17 600 000 € TTC. Il reste néanmoins à préciser qu'il s'agit d'une estimation très sommaire, compte tenu du fait que jusqu'à présent l'Administration des bâtiments publics ne disposait pas d'un programme de construction détaillé.

Le prix d'acquisition de l'ensemble du site s'élève à 7 927 370 €.